



CAP accompagnant éducatif petite enfance

avec options :

1) préparation en parallèle au **concours ATSEM**

2) préparation en parallèle à l'entrée en **IFAP ou EJE**

Volume horaire hebdomadaire :
1 journée par semaine
150 heures au total

Matières enseignées :
Biologie et nutrition, aspects techniques et pratiques de la profession, aspects théoriques, posture éducative, accompagnement des expériences pratiques, accompagnement méthodologique, entraînement à l'oral et aux écrits

Montant de la formation
1 200 € TTC
(financement individuel)

LA PROFESSION

Le CAP Accompagnant éducatif petite enfance est le premier niveau de qualification du secteur de la petite enfance. Le titulaire du diplôme exerce ses activités auprès d'enfants de moins de 6 ans, dans le souci constant du respect de ses besoins, de ses droits et de son individualité. Il participe avec les autres professionnels, à la construction de l'identité et à l'épanouissement de l'enfant dans le respect des choix des parents. Il met en place :

- des activités d'animation et d'éveil qui contribuent à la socialisation de l'enfant, à son autonomie et à l'acquisition du langage ;
- des activités de soins du quotidien qui contribuent à répondre aux besoins physiologiques de l'enfant et à assurer sa sécurité physique et affective ;
- des activités liées à la collaboration avec les parents et les autres professionnels.

Le titulaire du diplôme peut travailler :

- en école maternelle où son rôle le conduit à des activités d'aide pédagogique et des activités d'entretien des espaces de vie : installation, animation, surveillance d'ateliers pédagogiques sous la responsabilité de l'enseignant; participation aux sorties pédagogiques et à la surveillance des récréations, entretien des locaux.
- en établissement d'accueil pour jeunes enfants et en accueil collectif pour mineurs : participation à la mise en œuvre du projet d'établissement et du projet pédagogique ;
- à son domicile ou celui des parents, en maison d'assistants maternels : créer une situation d'échange avec la famille, réaliser des soins du quotidien et accompagner l'enfant dans ses apprentissages (toilette, repas, propreté), élaborer des repas.

L'obtention du CAP AEPE permet de créer des passerelles professionnelles entre les différents modes d'accueil et faire de ce diplôme un diplôme de base dans la filière des métiers de la petite enfance.

Depuis le 1^{er} janvier 2019, pour les assistants maternels il devient obligatoire de se présenter à 2 des 3 épreuves professionnelles du CAP AEPE pour avoir un renouvellement de l'agrément.

Epreuve professionnelle 1 (EP1) : « Accompagner le développement du jeune enfant »

Epreuve professionnelle 3 (EP3) : « Exercer son activité en accueil individuel »

Si l'assistant maternel n'a pas la moyenne, l'agrément sera renouvelé pour **5 ans** (sous réserve bien sûr que les autres conditions soient remplies)

Si l'assistant maternel réussit ces deux épreuves EP1 et EP3, et obtient la moyenne, **son agrément sera renouvelé pour 10 ans.**

L'EXAMEN

EP1 : Accompagner le développement du jeune enfant :

Un oral d'une durée totale de **25 minutes**, en deux parties : tout d'abord un **exposé du candidat s'appuyant sur deux fiches** puis un **entretien avec le jury**

L'épreuve prend appui sur une PFMP (période de formation en milieu professionnel) d'au moins 4 semaines.

Le candidat présente deux fiches : l'une relative à la réalisation d'un soin du quotidien et l'autre relative à l'accompagnement de l'enfant dans ses découvertes et ses apprentissages.

EP2 : Exercer son activité en accueil collectif :

Une PFMP d'au moins quatre semaines ou une expérience professionnelle d'au moins 12 semaines en école maternelle ou en EAJE ou en ACM (moins de 6 ans) est exigée pour présenter l'épreuve EP2.

EP3 : Exercer son activité en accueil individuel :

Épreuve orale : 1h30 de préparation + 25 mn d'oral

Cette épreuve est double : c'est à la fois une épreuve écrite et une épreuve orale.

Cela en fait une épreuve particulièrement difficile, d'autant plus difficile qu'elle est longue. Elle dure en effet deux heures : 1h30 de préparation

- 5 minutes pendant lesquelles vous présentez votre travail devant un jury d'oral

- 25 minutes pendant lesquelles vous répondez aux questions du jury

Le candidat présente un projet d'accueil élaboré à partir d'un ensemble documentaire.

LA FORMATION ELPAC

La formation proposée s'étend sur une année scolaire de septembre à juin, une journée de cours est programmée chaque semaine.

Le contenu de la formation est le suivant :

- module n°1 (30 heures) : biologie et nutrition,
- module n°2 (24 heures) : aspects techniques et pratiques de la profession,
- module n°3 (40 heures) ; aspects théoriques, posture éducative (rôle auprès des familles, temps de transmission, handicap...),
- accompagnement des expériences pratiques (20 heures) : recherche de stages, rédaction du curriculum vitae et des lettres de motivation
- accompagnement méthodologique (12 heures) : synthèse de documents (EP3),
- entraînement à l'oral et aux écrits (24 heures).

Ce cursus de formation est compatible avec d'autres objectifs professionnels :

<p>Vous préparez le CAP AEPE + le concours ATSEM (le CAP se passe en juin et le concours ATSEM en octobre)</p>	<p>Vous préparez le CAP AEPE + une école d'auxiliaire de puériculture (IFAP) ou d'éducateur jeunes enfants (EJE)</p>
<p>► vous choisissez le module de préparation spécifique pour préparer le concours ATSEM :</p> <p>0,5 jour / semaine en plus.</p> <ul style="list-style-type: none"> - connaissance des institutions et des métiers : 30 heures - préparation orale : 10 heures - concours blancs écrits + oral : 10 heures <p><u>supplément</u> : 420 €</p>	<p>Voir la fiche métier « auxiliaire de puériculture »</p> <p><u>supplément</u> : 1000 €</p>

Si vous avez déjà le CAP AEPE, ELPAC propose une préparation au **concours ATSEM** en 100 heures (1,5 jour / semaine) + 9 semaines de stage

Le contenu de la formation est le suivant :

- connaissance des institutions et des métiers : 30 heures,
- aspects théoriques de la petite enfance : 26 heures,
- aspects techniques de la petite enfance : 24 heures,
- préparation orale:10 heures,
- concours blancs écrits + oral : 10 heures.

Inscription sur site de l'académie en candidat individuel.

LES + ELPAC

- ◆ Des cours magistraux assurés par des professeurs diplômés de l'enseignement supérieur.
- ◆ Des contenus et méthodes pédagogiques étayés par une expérience solide de l'enseignement.
- ◆ Des conseils pédagogiques, une équipe attentive à l'évolution de votre travail et de vos connaissances.
- ◆ Une atmosphère de travail rigoureuse mais chaleureuse.
- ◆ Accès internet.
- ◆ Les cours se déroulent en présentiel dans les locaux de l'établissement
- ◆ Les savoirs sont consolidés à l'aide d'une pédagogie différenciée selon le profil des étudiants